Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !



Cabinet de conseil & Organisme de formation

spécialisé en

Sécurité Aquatique

Conseil • Audit • Management • Formation • Innovation

SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

La sécurité ne s'improvise pas. Elle se conçoit, s'organise et se pilote.



contact@secur-e-o.com 07 82 17 80 40 www.secur-e-o.com



SOMMAIRE DU CATALOGUE

CONSEIL • AUDIT • MANAGEMENT • FORMATION • INNOVATION

Préambule 4

Cadre réglementaire 6

Conseil, Audit & Management 7

LE MANAGEMENT DU RISQUE ET DE LA SÉCURITÉ - Organisation, maîtrise des risques et pilotage de la sécurité 9
ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS - Conseil stratégique & accompagnement opérationnel 10
AUDIT & SUIVI SÉCURITAIRE - Diagnostic – Contrôles périodiques – Accompagnement 11
RÉDACTION ET ACTUALISATION DU POSS - Surveillance, Sécurité, Secours 12
ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) - Sécurité Aquatique 13
BAIGNADES NATURELLES : ORGANISATION & GESTION - POSS – Surveillance – Équipements – Exploitation 14

Sécurité Aquatique 15

LES FONDAMENTAUX SÉCURITAIRES - Général ou sur mesure 17
NORME AFNOR S52-014 - Les exigences en Surveillance et Sécurité 18
POSS : CADRE JURIDIQUE & RÉGLEMENTAIRE - Obligations, responsabilités & conception du POSS 19
SURVEILLANCE AQUATIQUE - Prévention du risque de noyade et Sécurité des baigneurs 20
EXERCICES & CAS PRATIQUES - Surveillance - Sauvetage - Secourisme - Gestion du POSS 21
GESTION DE CRISE - Agir efficacement face aux situations exceptionnelles 22
CHEFS DE BASSIN & COORDINATEURS - Management opérationnel & Sécurité aquatique 23
DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS AQUATIQUES - Management stratégique & Sécurité aquatique 24
INTERVENTIONS PROFESSIONNELLES - Formation pro – Acteurs publics – Éducation nationale 25
HYGIÈNE, PRÉVENTION & SÉCURITÉ - Des espaces aquatiques 26

Innovation & Formations numériques 27

AQUARESCUE VR® - La réalité virtuelle au service de la Surveillance Aquatique 28
MODÉLISATION 3D / VISITE VIRTUELLE - Recommandation de la Norme AFNOR NF S52-014 30
LA E-FORMATION SECUREO - Nous digitalisons sur mesure le contenu de votre choix 31
TRANSFORMEZ VOTRE POSS OU PROCÉDURES - En formation en ligne ludique & interactive 32
LA E-FORMATION SECUREO - Les bases de la Sécurité Aquatique 33
LA E-FORMATION SECUREO - Surveillance Aquatique, Prévention du risque de noyade et Sécurité des baigneurs 34

Sécurité Incendie 35

PREMIER TÉMOIN INCENDIE - Manipulation d'extincteurs 37
ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION - Coordination & Prévention 40
FORMATION & EXERCICES D'ÉVACUATION - Équipier ou Coordinateur 41
FORMATION EN VR ET RÉALITÉ AUGMENTÉE - Former autrement pour mieux réagir 42

Prévention & Secours 43

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - Prévention & Secours 45
MAINTIEN & ACTUALISATION - Des compétences du SST (MAC SST) 48

Matériel de Sécurité Aquatique 49



SÉCURITÉ AQUATIQUE

Anticiper, Organiser, Protéger

La Sécurité Aquatique : Essentielle & Indispensable !

La sécurité aquatique constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour l'ensemble des **établissements et espaces de baignade**, qu'ils soient artificiels ou naturels, clos ou en accès libre, gratuits ou payants, publics ou privés. Piscines municipales ou privées, centres aquatiques, campings, bases de loisirs, plans d'eau aménagés, sites naturels ou zones littorales accueillent quotidiennement des publics variés, aux profils, usages et niveaux de pratique très hétérogènes.

Cette diversité, conjuguée à la nature même du milieu aquatique, génère des risques multiples : noyades, accidents corporels, situations de panique, surfréquentation saisonnière ou encore défaillances organisationnelles.

Dans ce contexte, la sécurité ne peut plus être envisagée comme une simple réponse ponctuelle ou une obligation administrative. Elle doit être pensée comme un système global, structuré et évolutif, au service de la protection des usagers, des agents et des exploitants. **La sécurité aquatique ne s'improvise pas. Elle se conçoit, s'organise et se pilote.**

Développer les compétences et une culture de la sécurité partagée

Au-delà des obligations réglementaires, la sécurité aquatique repose avant tout sur une **organisation structurée et sur des acteurs compétents**, capables de **piloter la sécurité** au quotidien. Développer les compétences individuelles et collectives permet de renforcer la confiance des équipes, de fiabiliser les pratiques et d'améliorer durablement la performance opérationnelle des établissements.

SECUREO intervient également comme cabinet de conseil, en apportant une expertise stratégique et opérationnelle aux gestionnaires d'équipements. De l'assistance à maîtrise d'ouvrage à la rédaction du POSS, du management d'exploitation à l'évaluation globale des risques, **chaque accompagnement vise à optimiser l'organisation, clarifier les responsabilités et sécuriser les prises de décision**. Cette approche globale, associant conseil, organisation, management et formation, permet d'ancrer une véritable culture de la sécurité partagée, indispensable à la protection des usagers, à la montée en compétence des équipes et à la pérennité des structures.

Former pour prévenir et intervenir efficacement

La formation constitue un pilier fondamental de la sécurité aquatique. **Essentielle, indispensable et obligatoire**, elle permet aux agents, sauveteurs, encadrants et responsables de structures de **maintenir et de développer leurs compétences**, tant sur le plan technique que comportemental.

La formation continue favorise la reconnaissance des situations à risque, l'application rigoureuse des procédures, l'utilisation maîtrisée des équipements et la capacité à intervenir rapidement en cas d'incident, où chaque seconde compte. Elle permet également d'intégrer les évolutions réglementaires, organisationnelles et technologiques, tout en s'adaptant aux spécificités des différents milieux de baignade.

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS ! Et notre engagement : VOUS DONNER LES MOYENS D'EXCELLER.



SÉCURITÉ AQUATIQUE

Des espaces de baignade aux enjeux multiples

Anticiper, organiser et protéger sur tous les milieux

Les espaces de baignade, qu'ils soient **artificiels ou naturels,** présentent des configurations, des usages et des contraintes très différents. Piscines et centres aquatiques, bases de loisirs, campings, hôtels, plans d'eau aménagés, lacs, rivières, fleuves, zones littorales ou milieux naturels accueillent des publics aux profils et niveaux de pratique hétérogènes, souvent soumis à des conditions d'exploitation variables.

Cette diversité génère des **risques spécifiques** : noyades, accidents corporels, comportements à risque, surfréquentation saisonnière, conditions environnementales changeantes ou contraintes organisationnelles. Chaque milieu impose une **approche de sécurité adaptée**, intégrant les caractéristiques du site, les usages, les flux de publics et le cadre réglementaire applicable.

Une sécurité globale, organisée et pilotée

Face à ces enjeux, la sécurité aquatique ne peut se limiter à une réponse ponctuelle ou réglementaire. Elle doit être pensée comme un **système global, structuré et évolutif**, reposant sur une organisation claire, des procédures adaptées et une anticipation permanente des risques.

SECUREO accompagne les exploitants et gestionnaires dans la **conception, l'organisation et le pilotage de la sécurité aquatique**, quel que soit le milieu concerné. De l'analyse des risques à la rédaction du **POSS**, du management de l'exploitation à la gestion des situations exceptionnelles, chaque action vise à **clarifier les responsabilités**, fiabiliser les pratiques et sécuriser les prises de décision, au service de la protection des usagers et des équipes.

Former, professionnaliser et développer une culture de la sécurité partagée

La **formation** constitue un pilier fondamental de la sécurité aquatique. Essentielle et indispensable, elle permet aux agents, sauveteurs, encadrants et responsables de structures de **maintenir et développer leurs compétences**, tant sur le plan technique que comportemental.

Former, c'est permettre la reconnaissance des situations à risque, l'application rigoureuse des procédures, l'utilisation maîtrisée des équipements et une **intervention rapide et adaptée** où chaque seconde compte. En intégrant les évolutions réglementaires, organisationnelles et technologiques, la formation contribue à ancrer une **culture de la sécurité partagée**, adaptée aux spécificités de chaque espace de baignade et garante de la pérennité des structures.

Des espaces de baignade variés, des risques spécifiques



NORMES & RÉGLEMENTATION

Cadre légal – Obligations – Responsabilités

Du cadre réglementaire à la sécurité opérationnelle

La sécurité aquatique repose sur un ensemble de textes législatifs, réglementaires et normatifs qui encadrent l'exploitation des piscines et baignades, la surveillance, la prévention des risques et l'organisation des secours. **SECUREO accompagne les exploitants, dirigeants et professionnels dans la compréhension et l'application de leurs obligations.** Au-delà des textes, notre expertise permet d'identifier les responsabilités, d'anticiper les situations prévisibles et de traduire les exigences de sécurité en mesures concrètes, adaptées aux réalités de chaque établissement.

Les principales références réglementaires

— **CODE DE LA CONSOMMATION — Art. L.421-3 :** Impose une obligation générale de sécurité des prestations de services, en tenant compte des conditions normales d'utilisation et des situations raisonnablement prévisibles.
CODE DU SPORT — Art. L.322-7, D.322-16 et A.322-12 à A.322-17 : Définit notamment les obligations de surveillance des baignades d'accès payant, l'organisation des secours, le contenu du POSS et les conditions de sa mise en application par les équipes.
CODE DU TRAVAIL — Art. L.4121-1 et L.6321-1 : Encadre les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques professionnels, de protection des salariés, d'organisation, d'information et de formation.
CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE — Art. L.1332-1 et suivants : Fixe des dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des piscines et baignades, notamment concernant les installations et la qualité des eaux.
CODE PÉNAL — Art. 121-3 et 222-19 : Précise les conditions dans lesquelles une responsabilité pénale peut être engagée, notamment en cas d'imprudence, de négligence ou de manquement aux obligations de sécurité.
Normes & référentiels
Les normes NF S52-014 et NF EN 15288-1/2 constituent des références complémentaires en matière de surveillance, de conception et d'exploitation des piscines, selon leur champ d'application.
-> D'autres dispositions peuvent s'appliquer selon les installations, les activités et les publics accueillis : ERP, accueils collectifs de mineurs, natation scolaire, etc.
Au-delà des textes, une question essentielle demeure : les moyens mis en œuvre sont-ils réellement adaptés aux risques et suffisants pour assurer la sécurité des usagers ?

Passer de l'obligation à l'application

— **La conformité documentaire ne suffit pas à garantir la sécurité.** Les moyens humains, les équipements, les procédures et les compétences doivent être adaptés aux risques réellement rencontrés.
SECUREO accompagne cette démarche par **l'analyse des risques, les audits, la conception du POSS, la formation des équipes et le suivi sécuritaire,** afin de transformer les obligations en une organisation cohérente et opérationnelle.

Connaître les règles, anticiper les risques et sécuriser les pratiques

Conseil, Audit & Management



Un engagement vers l'excellence sécuritaire !

SECUREO accompagne les décideurs et exploitants dans la maîtrise des risques, l'organisation de la sécurité et le pilotage de leurs établissements aquatiques. Notre approche associe expertise de terrain, conseil stratégique et accompagnement opérationnel pour anticiper les risques, fiabiliser les organisations et sécuriser les décisions. Une ambition : faire de la sécurité un véritable levier de performance, au service des usagers, des équipes et des exploitants.

FAITES DE LA SÉCURITÉ UN LEVIER DE PERFORMANCE

contact@secur-e-o.com 07 82 17 80 40 www.secur-e-o.com

SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

Une sécurité aquatique performante se construit par le conseil, se structure par le management et se pérennise par l'amélioration continue.



contact@secur-e-o.com 07 82 17 80 40 www.secur-e-o.com

CONSEIL, AUDIT
& MANAGEMENT



LE MANAGEMENT DU RISQUE ET DE LA SÉCURITÉ

Organisation, maîtrise des risques et pilotage de la sécurité

Concevoir, Organiser et Piloter la Sécurité Aquatique

La performance sécuritaire d'un établissement aquatique repose sur une organisation structurée, une anticipation permanente des risques et une mobilisation de l'ensemble des équipes. Au-delà de la conformité réglementaire, le management de la sécurité constitue un véritable levier de prévention, de coordination, de maîtrise des risques et d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

SECUREO accompagne les collectivités, exploitants et gestionnaires dans la conception, l'organisation et le pilotage de leur sécurité aquatique. Notre approche associe expertise réglementaire, analyse des risques, management opérationnel et réalités du terrain, en tenant compte des contraintes d'exploitation, des compétences des équipes et des publics accueillis, afin de renforcer durablement la protection des personnes et l'efficacité des organisations.

Piloter les risques, structurer l'exploitation et ancrer la sécurité dans le quotidien

La réalité d'exploitation

— Chaque établissement présente des risques, des usages et des contraintes spécifiques. SECUREO adapte son accompagnement aux caractéristiques des installations, à la fréquentation, aux activités proposées, aux compétences des équipes et aux moyens disponibles. Notre approche privilégie une sécurité concrète, applicable et pleinement intégrée au fonctionnement quotidien de l'établissement.

Accompagnement durable

— SECUREO accompagne les exploitants dans l'organisation, la clarification des responsabilités, l'optimisation des procédures et le développement d'une culture commune de la sécurité.
Cette démarche d'amélioration continue associe évaluation des pratiques, plans d'action, suivi des mesures correctives et adaptation à l'exploitation.

Un levier de performance

— Un management sécuritaire efficace renforce la coordination des équipes, anticipe les situations dégradées et améliore la maîtrise des risques. SECUREO transforme les exigences de sécurité en outils de pilotage, au service des dirigeants, des équipes et des usagers.

Nos domaines d'intervention

- **Management d'exploitation :** Structuration des organisations, définition des rôles et responsabilités, coordination des équipes, optimisation des moyens et des procédures, et amélioration de l'efficacité opérationnelle ;
- **Management du risque aquatique :** Identification, analyse et hiérarchisation des risques, définition de mesures de prévention, élaboration de plans d'action et suivi de leur mise en œuvre ;
- **Management sécuritaire :** Développement d'une culture de sécurité partagée, mobilisation des équipes, appropriation des procédures, évaluation des pratiques et amélioration continue des dispositifs de surveillance et de secours.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

CONSEIL, AUDIT
& MANAGEMENT



ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS

Conseil stratégique & accompagnement opérationnel

Pilotage de la Sécurité Aquatique

La sécurité aquatique constitue un enjeu majeur de responsabilité pour les dirigeants et responsables d'exploitation. Au-delà des obligations réglementaires, elle exige une vision stratégique, une organisation maîtrisée et des décisions adaptées aux réalités du terrain. **SECUREO accompagne les collectivités, exploitants et directions dans l'organisation, l'optimisation et le pilotage de leur sécurité aquatique.** Notre expertise permet d'éclairer les décisions, d'anticiper les risques, de structurer les procédures et de renforcer la maîtrise opérationnelle. Chaque accompagnement est personnalisé selon les caractéristiques de l'établissement, son mode de gestion, ses contraintes et les objectifs de la direction.

La sécurité ne s'improvise pas : elle se dirige.

Déroulement de la prestation

SECUREO propose un accompagnement stratégique et opérationnel fondé sur un diagnostic ciblé, l'analyse des organisations existantes et l'identification des priorités.
Notre intervention associe conseil, aide à la décision, optimisation du POSS et des procédures, définition de plans d'action et suivi de leur mise en œuvre, afin de renforcer durablement la maîtrise des risques et la qualité de l'exploitation.

Modalités d'intervention

Ce que SECUREO propose :
- Accompagnement personnalisé, sur site ou à distance ;
- Appui technique, réglementaire et organisationnel ;
- Assistance à la décision et au pilotage des actions ;
- Veille réglementaire ciblée en sécurité aquatique ;
- Suivi ponctuel ou régulier, adapté aux besoins.

Un partenaire stratégique

Par son expertise terrain et son approche méthodique, SECUREO accompagne les dirigeants dans leurs décisions, pour concilier maîtrise des risques, responsabilités réglementaires, efficacité opérationnelle et amélioration continue.

Les objectifs

- **Sécuriser les décisions et les responsabilités :**
  Accompagner les dirigeants dans la compréhension de leurs obligations, l'évaluation des risques et la définition des orientations sécuritaires.
- **Optimiser l'organisation et les procédures :**
  Adapter le POSS, les moyens humains et matériels ainsi que les procédures aux réalités d'exploitation et aux besoins de l'établissement.
- **Piloter l'amélioration continue :**
  Définir les priorités, suivre les plans d'action, évaluer les pratiques et accompagner les évolutions organisationnelles pour une sécurité durable.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

CONSEIL, AUDIT & MANAGEMENT

AUDIT & SUIVI SÉCURITAIRE

Diagnostic – Contrôles périodiques – Accompagnement



Évaluer, accompagner et sécuriser l'exploitation

« Êtes-vous certain de la Sécurité dans votre structure ? »

La sécurité d'un établissement aquatique ne repose pas uniquement sur sa conformité réglementaire. Elle nécessite une évaluation régulière des risques, des pratiques professionnelles, des équipements et de l'organisation de la surveillance et des secours. **SECUREO accompagne les exploitants dans l'identification des écarts, la maîtrise des risques et l'amélioration continue de leur organisation.** De l'audit initial au suivi sécuritaire périodique, nos interventions permettent de confronter les procédures aux réalités du terrain, d'anticiper les situations dégradées et de sécuriser les décisions.

Évaluer la sécurité pour mieux la maîtriser

Audit & diagnostic sécuritaire

Une évaluation globale ou ciblée de l'établissement pour identifier les risques, les écarts réglementaires et les axes d'amélioration de la sécurité.

Nos audits associent analyse documentaire, observations sur site et échanges avec les équipes, afin de formuler des préconisations concrètes, adaptées aux réalités et contraintes d'exploitation.

Contrôles & audits périodiques

SECUREO propose un accompagnement régulier, à travers des visites programmées, des contrôles opérationnels et des audits périodiques. Ces interventions permettent de vérifier l'application du POSS, les pratiques de surveillance, les moyens de secours et la mise en œuvre des actions correctives.

Suivi & accompagnement

Chaque intervention donne lieu à une restitution structurée, identifiant les constats, les priorités et les améliorations recommandées.

Un suivi personnalisé permet d'accompagner les responsables et leurs équipes dans la mise en œuvre des mesures et l'évolution de leur organisation.

Nos domaines d'intervention

- Conformité réglementaire et documentaire ;
- Application du POSS et organisation de la surveillance ;
- Analyse des risques et situations dégradées ;
- Moyens d'alerte, de secours et d'évacuation ;
- Pratiques professionnelles et organisation des équipes ;
- Suivi des actions correctives et audits périodiques.

Des interventions ponctuelles ou un programme de suivi annuel, adaptés à chaque établissement.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

CONSEIL, AUDIT
& MANAGEMENT



RÉDACTION ET ACTUALISATION DU POSS

Surveillance, Sécurité, Secours

Structurer la sécurité pour protéger durablement

Le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) ne se limite pas à une obligation réglementaire : il constitue un véritable outil de pilotage de la sécurité aquatique. Sa conception repose sur une analyse des risques, une organisation adaptée et des procédures claires, applicables aux réalités de l'exploitation. SECUREO accompagne les exploitants dans la conception, la rédaction, la refonte et l'actualisation de leur POSS, en tenant compte des caractéristiques de l'établissement, des activités, des publics accueillis et des moyens disponibles. Notre approche vise à optimiser la surveillance, clarifier les responsabilités et structurer les procédures d'alerte, d'intervention et d'évacuation. Au-delà du document, SECUREO favorise son appropriation par les équipes grâce à un accompagnement opérationnel, des formations et des exercices adaptés conformément aux exigences de la norme AFNOR S52-014.

Un POSS adapté, compris et appliqué : une sécurité mieux maîtrisée

Accompagnement des équipes

— Au-delà de la rédaction, SECUREO accompagne les exploitants dans la mise en application du POSS : appropriation des procédures, sensibilisation aux rôles et responsabilités, formations et exercices pratiques adaptés à l'établissement.
Notre objectif : transformer les procédures écrites en réflexes opérationnels.

Actualisation & suivi annuel

— SECUREO propose un contrat annuel d'actualisation et de suivi du POSS, intégrant les évolutions réglementaires, organisationnelles et opérationnelles.
Il comprend une revue annuelle avec la direction, l'adaptation des procédures et la remise d'une version actualisée et tracée du document, garantissant sa cohérence dans la durée.

Les bénéfices pour l'établissement

— · Conformité réglementaire renforcée ;
· Organisation de la surveillance et des secours optimisée ;
· Meilleure coordination et réactivité des équipes ;
· Procédures adaptées aux réalités de l'exploitation ;
· Suivi documentaire et amélioration continue.

Nos prestations

SECUREO assure :

- Conception, rédaction ou refonte complète du POSS ;
- Analyse des risques et identification des points de vigilance ;
- Définition des modalités de surveillance et des moyens de secours ;
- Élaboration des procédures d'alerte, d'intervention et d'évacuation ;
- Organisation des responsabilités et gestion des situations dégradées ;
- Harmonisation des POSS pour les établissements multisites ;
- **Contrat annuel d'actualisation et de suivi du POSS.**

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

CONSEIL, AUDIT
& MANAGEMENT

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

Sécurité Aquatique



Anticiper, structurer et sécuriser les projets aquatiques

La sécurité aquatique doit être intégrée dès la conception d'un établissement, puis tout au long de son exploitation. Les choix architecturaux, techniques et organisationnels influencent directement les conditions de surveillance, la prévention des risques et l'efficacité des secours. **SECUREO accompagne les maîtres d'ouvrage publics et privés dans leurs projets de création, de rénovation et de mise en conformité des équipements aquatiques.** Notre expertise associe analyse des risques, exigences réglementaires et connaissance des réalités d'exploitation, afin d'éclairer les décisions, d'anticiper les contraintes et de concevoir des installations sécurisées, fonctionnelles et adaptées aux usages.

La Sécurité Aquatique : de la stratégie à l'exploitation

Expertise projets aquatiques

SECUREO intervient dès les phases de programmation et de conception, mais également lors de rénovations, de mises en conformité ou d'évolutions d'exploitation.
Notre accompagnement associe expertise réglementaire, analyse des risques et connaissance du terrain, pour anticiper les contraintes de surveillance, de sécurité et de fonctionnement des établissements aquatiques.

Au-delà de la conformité

Notre approche va au-delà des exigences réglementaires. Elle intègre les réalités d'exploitation, les activités, les flux d'usagers, les compétences des équipes et les contraintes organisationnelles. **La sécurité est ainsi intégrée dès l'origine comme une composante essentielle du projet.**

SECUREO – Votre partenaire AMO

SECUREO accompagne les maîtres d'ouvrage dans leurs décisions, pour concilier sécurité, conformité réglementaire, fonctionnalité des installations et efficacité opérationnelle, de la conception à la mise en service.

AMO en Sécurité Aquatique

- **Analyse des risques aquatiques :** identification des dangers liés aux bassins, équipements, activités et flux d'usagers ;
- **Intégration des exigences de sécurité :** prise en compte des besoins de surveillance et de secours dès la programmation ;
- **Appui technique et réglementaire :** accompagnement du maître d'ouvrage dans ses échanges avec les concepteurs et intervenants ;
- **Évaluation des choix de conception :** analyse de leur cohérence avec les contraintes de surveillance, de sécurité et d'exploitation ;
- **Préparation de l'exploitation :** définition des besoins humains, organisationnels et matériels nécessaires à la sécurité ;
- **Accompagnement à la mise en service :** vérification des dispositifs, préparation des procédures et appropriation des installations.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

CONSEIL, AUDIT
& MANAGEMENT



BAIGNADES NATURELLES : ORGANISATION & GESTION

POSS – Surveillance – Équipements – Exploitation



Une gestion maîtrisée, de la préparation à l'exploitation

L'exploitation d'une baignade en milieu naturel exige une organisation adaptée à ses spécificités : environnement évolutif, fréquentation saisonnière, conditions météorologiques, surveillance, équipements de secours et gestion des équipes. Chaque site nécessite une analyse des risques et des moyens appropriés pour garantir la sécurité des usagers. **SECUREO accompagne les collectivités et exploitants dans l'organisation et la gestion de leurs baignades naturelles.** De la conception du POSS à l'aménagement des postes de secours, en passant par les équipements, le recrutement, la formation et le suivi des équipes, nous proposons un accompagnement global, adapté aux exigences réglementaires et aux réalités opérationnelles.

De la conception à l'exploitation, une sécurité maîtrisée

Conception & organisation

— **SECUREO accompagne la préparation et l'organisation des baignades**, depuis l'analyse des risques jusqu'à la définition des moyens organisationnels, humains, matériels et opérationnels. Notre expertise comprend la conception du POSS, l'organisation de la surveillance et des secours ainsi que l'anticipation des situations prévisibles et dégradées. **Chaque dispositif est pensé pour répondre aux spécificités du site et garantir une organisation cohérente, efficace et adaptée au terrain.**

Postes de secours & équipements

— Nous accompagnons la conception, l'implantation et l'aménagement des postes de secours, selon les caractéristiques du site et les besoins opérationnels.
SECUREO conseille, fournit et installe les équipements de surveillance, de sauvetage, d'alerte et de premiers secours, pour un dispositif complet, cohérent et fonctionnel.

Équipes & exploitation

— SECUREO accompagne le recrutement, la planification et la coordination des équipes de surveillance. Notre intervention inclut la formation, la préparation de saison, le pilotage et des visites périodiques pour vérifier l'application du POSS et l'efficacité des dispositifs de sécurité.

Nos domaines d'intervention

- Analyse des risques et organisation de la baignade ;
- Conception et actualisation du POSS ;
- Définition des dispositifs de surveillance et de secours ;
- Aménagement et équipement des postes de secours ;
- Recrutement, formation et gestion des équipes ;
- Planification et coordination opérationnelle ;
- Audits périodiques et suivi sécuritaire.

Des prestations ciblées ou un accompagnement global, de la préparation jusqu'au bilan de saison.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

FORMATION Sécurité Aquatique



Former aujourd'hui pour mieux protéger demain

La sécurité aquatique exige des professionnels capables d'anticiper les risques et d'intervenir efficacement. Chaque environnement de baignade nécessite des compétences adaptées. SECUREO accompagne les professionnels à travers des formations initiales et continues associant réglementation, prévention, surveillance, sauvetage et secours. Notre approche allie expertise de terrain, mises en situation et outils innovants comme AquaRescue VR®, pour renforcer les réflexes et l'efficacité opérationnelle.

Développer les compétences, renforcer la sécurité

contact@secur-e-o.com 07 82 17 80 40 www.secur-e-o.com

SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

La sécurité aquatique est l'art d'anticiper le risque pour mieux protéger la vie.



contact@secur-e-o.com 07 82 17 80 40 www.secur-e-o.com



LES FONDAMENTAUX SÉCURITAIRES

Général ou sur mesure

Présentation de la Formation

Ce programme de formation est destiné à tous les agents qui travaillent en piscine publique et plus particulièrement à votre établissement. Cette formation permet d'appréhender les bases théoriques et pratiques de la sécurité des agents et des usagers par le biais de la prévention, de la lutte contre les incendies et les risques divers. Elle pourra également intégrer tout ce qu'il faut connaître sur le POSS, la qualité de l'eau, les EPI, etc. Elle permet de savoir donner rapidement l'alerte, d'utiliser le matériel à disposition, d'appliquer les procédures d'intervention et d'évacuer le bâtiment.

La sécurité commence par la maîtrise des fondamentaux

Le déroulement

— Il s'agit d'une formation qui s'adapte à vos procédures internes, votre POSS, votre règlement intérieur, votre protocole de secours, etc.
En bref, nous vous formerons à la sécurité de votre établissement, de votre propre sécurité et de celle de vos usagers.

Les modalités

— Chaque besoin étant spécifique, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire parvenir une proposition sur mesure ainsi qu'un programme de formation détaillé.

Formation sur mesure

— SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- Connaître et comprendre les fondamentaux de la sécurité dans les ERP et plus particulièrement dans votre établissement.
- Maîtriser les règles de sécurité dans les centres aquatiques et vos procédures internes.
- Garantir en permanence la sécurité des agents et des usagers au sein de votre établissement.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com



NORME AFNOR S52-014

Les exigences en Surveillance et Sécurité

Organisation et mise en œuvre

Présentation de la Formation

Cette formation vous permet d'acquérir les compétences et connaissances essentielles sur les exigences et recommandations relatives à l'organisation de la surveillance des baignades et de leurs abords immédiats. Elle aborde les fondamentaux du management des risques, les divers facteurs à considérer lors de la surveillance, ainsi que les techniques appropriées et la réglementation en vigueur. Grâce à cette formation, vous serez en mesure d'assurer une surveillance efficace et conforme aux normes en matière de sécurité aquatique. Vous serez également capable de mettre en place une sécurité optimale dans votre établissement en tant qu'exploitant ou responsable et répondre ainsi à l'obligation de moyens.

Une surveillance et une sécurité conformes, c'est répondre à l'obligation de moyens

Le déroulement

— De multiples thématiques seront abordées :
Rôle, responsabilités et missions du surveillant sauveteur ; Le POSS ; Le règlement intérieur ; L'organisation de la surveillance ; Le matériel d'aide à la surveillance ; Tester l'efficacité de la surveillance et du secours aux personnes ; Mise en situation ; Réglementation sur la sécurité dans les équipements aquatiques ; La surveillance ; Les différents risques ; Les différents types de public ;
Et bien d'autres encore...

Les modalités

— Chaque besoin étant spécifique, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire parvenir une proposition sur mesure ainsi qu'un programme de formation détaillé.

Formation sur mesure

— SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- **Maîtrise des réglementations et gestion des risques :** Acquérir les connaissances nécessaires pour maîtriser les textes réglementaires, identifier et évaluer les risques aquatiques, et rédiger un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS).
- **Organisation et adaptation de la surveillance :** Savoir organiser efficacement la surveillance et le personnel, adapter les procédures en fonction de l'exploitation de l'établissement, et utiliser le matériel d'aide à la surveillance.
- **Prévention et réactivité en milieu aquatique :** Mener une surveillance active et constante, reconnaître les signaux précurseurs d'une noyade, et mettre en place des actions préventives efficaces pour assurer la sécurité des baigneurs.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

FORMATION



POSS : CADRE JURIDIQUE & RÉGLEMENTAIRE

Obligations, responsabilités & conception du POSS

Du cadre réglementaire à la réalité opérationnelle

Le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) constitue bien plus qu'une obligation réglementaire. Véritable outil de management de la sécurité aquatique, il repose sur la maîtrise du cadre juridique, la compréhension des responsabilités, l'analyse des risques et l'anticipation des situations prévisibles. Sa pertinence dépend de sa capacité à traduire ces exigences en une organisation concrète, adaptée aux réalités du terrain.

SECUREO propose deux modules de formation complémentaires, destinés aux équipes de terrain, responsables et directions. Le premier permet de maîtriser les obligations réglementaires, les responsabilités et les fondamentaux de la sécurité aquatique. Le second transmet les méthodes et outils nécessaires pour concevoir, rédiger et faire évoluer un POSS personnalisé, opérationnel et adapté aux spécificités de chaque établissement.

Comprendre les obligations, anticiper les risques et maîtriser l'opérationnel

Cadre juridique & réglementaire

Cette formation permet de maîtriser les exigences de sécurité aquatique et les obligations de chacun, de l'agent de terrain à l'exploitant. **Les thématiques abordées :**

Réglementation, normes et jurisprudences ;
Obligation de moyens / responsabilités civiles et pénales ;
Rôles, missions et obligations de chacun ;
Exigences de surveillance et de secours ;
Objectifs, contenu et application du POSS ;
Anticipation des risques et situations dégradées.

Conception & rédaction du POSS

Cette formation vise à rendre les participants autonomes dans la conception d'un POSS adapté à la structure. SECUREO transmet ses méthodes et outils pour analyser les risques, anticiper les situations spécifiques, organiser la surveillance et les secours et formaliser les procédures.

L'objectif : un POSS opérationnel, adapté et évolutif.

Les modalités

Les deux modules peuvent être suivis indépendamment ou associés dans un parcours complet. Chaque formation est adaptée aux participants, à leurs connaissances, aux procédures et aux spécificités de l'établissement.

Les objectifs de la formation

- **Maîtriser les obligations et les responsabilités :** Comprendre le cadre juridique et réglementaire, identifier les responsabilités de chacun et connaître les exigences applicables à la sécurité aquatique et au POSS.
- **Anticiper les risques et organiser la sécurité :** Identifier les dangers, évaluer les risques, anticiper les situations prévisibles et définir des mesures de prévention, de surveillance et de secours adaptées.
- **Concevoir et rédiger un POSS opérationnel :** Acquérir les méthodes, outils et réflexes nécessaires pour structurer un POSS personnalisé, applicable, complet et évolutif, véritable outil de management des risques et de la sécurité.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com



SURVEILLANCE AQUATIQUE

Prévention du risque de noyade

et sécurité des baigneurs

Observer, anticiper et agir pour prévenir les noyades

La surveillance aquatique constitue un pilier essentiel de la sécurité des baigneurs. Elle repose sur la maîtrise des obligations réglementaires, l'identification des risques, la détection précoce des situations dangereuses et l'adoption d'une vigilance constante, active et adaptée à chaque environnement.

SECUREO accompagne les professionnels dans le développement de leurs compétences de surveillance, en associant connaissances réglementaires, analyse des comportements, organisation opérationnelle et exercices pratiques. Nos formations s'appuient sur les réalités du terrain, les retours d'expérience et les spécificités de chaque établissement pour renforcer l'efficacité de la prévention.

Surveiller - Détecter - Sauver

Les thématiques abordées

— **Réglementation & responsabilités :** Code du sport, normes NF EN 15288 et NF S52-014, obligations des acteurs.

Analyse des risques : dangers, comportements à risque et situations prévisibles.

Organisation de la surveillance : POSS, zones, positionnement, rotations et coordination.

Techniques de surveillance : vigilance active, balayage visuel et signes de noyade.

Posture professionnelle : autorité, prévention, communication et gestion des usagers.

Mises en situation : surveillance, détection, sauvetage, secours et évacuation.

Une pédagogie opérationnelle

— **SECUREO privilégie une formation dynamique,** associant apports réglementaires, études de cas, retours d'expérience et exercices sur le terrain.

Les participants confrontent leurs pratiques à des situations concrètes pour développer leurs réflexes, leur vigilance et leur capacité de décision.

Les objectifs de la formation

- **Maîtriser les exigences de surveillance :** Comprendre les obligations réglementaires, les responsabilités professionnelles et les principes d'une surveillance constante, active et efficace.
- **Identifier et anticiper les risques :** Reconnaître les situations dangereuses, détecter les signes précurseurs de noyade et adapter sa vigilance aux comportements des usagers.
- **Renforcer l'efficacité opérationnelle :** Optimiser son positionnement, sa communication et sa coordination avec l'équipe pour prévenir les accidents et intervenir efficacement.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

FORMATION



EXERCICES & CAS PRATIQUES

Surveillance - Sauvetage - Secourisme - Gestion du POSS

La pratique au cœur de la sécurité aquatique

En sécurité aquatique, la capacité à réagir rapidement et avec méthode ne s'improvise pas. Les exercices et cas pratiques constituent un levier essentiel pour transformer les connaissances théoriques en réflexes opérationnels, renforcer la coordination des équipes et sécuriser les situations d'urgence. SECUREO accompagne les établissements aquatiques dans la mise en œuvre d'exercices réalistes de secours, de sauvetage et d'évacuation des bassins, adaptés à chaque site (piscine, camping, base de loisirs, milieu naturel, etc.) et aux obligations réglementaires. Vos équipes sont plus confiantes et opérationnelles ; Réduction des temps de réaction ; Amélioration de la coordination et de la communication ; Validation concrète des procédures et du POSS. Tout cela pour une sécurité renforcée des usagers et des personnels.

La sécurité aquatique se construit par la pratique !

Mises en situation

Les exercices proposés par SECUREO sont conçus pour reproduire des situations concrètes et crédibles, telles que la détection et la prise en charge d'une victime en difficulté ou en noyade, le sauvetage aquatique avec ou sans matériel, l'organisation des secours et l'alerte des services extérieurs, l'évacuation partielle ou totale des bassins, la gestion simultanée des usagers et sécurisation de la zone. Chaque scénario est adapté aux bassins, équipements, publics accueillis et effectifs en place.

Prévention & Conformité

Les exercices pratiques répondent pleinement aux exigences de la sécurité aquatique et s'inscrivent dans une démarche de prévention active des risques.
Ils participent à la mise à jour des organisations ainsi qu'à la validation des procédures et au maintien des compétences des équipes, conformément aux attentes réglementaires.

S'entraîner, c'est mieux protéger

S'appuyant sur une expertise opérationnelle et une démarche pédagogique reconnue, SECUREO transforme les exercices, les cas pratiques et les mises en situation en outils de maîtrise du risque aquatique, contribuant à la prévention et à la protection des personnes.

Les objectifs et déroulement

- **Tester la surveillance et l'organisation des secours**
  Les exercices permettent d'évaluer, en conditions réelles, l'efficacité de la surveillance aquatique, l'application des procédures de sauvetage, de secourisme et la mise en œuvre du POSS.

- **Renforcer la réactivité et la coordination des équipes**
  Des scénarios préparés avec l'exploitant favorisent la prise de décision en situation d'urgence, la communication et la coordination entre les différents acteurs (surveillants, encadrement et exploitation).

- **Développer une culture de sécurité partagée**
  L'observation des pratiques et le débriefing collectif permettent d'inscrire les équipes dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com



GESTION DE CRISE

Agir efficacement face aux situations exceptionnelles

Anticiper, coordonner et agir !

Dans un environnement aquatique, certaines situations dépassent le cadre des interventions courantes et nécessitent une gestion de crise structurée, rapide et coordonnée. Accident grave, noyade, évacuation d'urgence, défaillance technique majeure ou événement exceptionnel impliquent une organisation claire, une prise de décision maîtrisée et une communication efficace. SECUREO accompagne les exploitants et les équipes dans la préparation et la gestion des situations de crise en sécurité aquatique, afin de limiter les conséquences, protéger les usagers et sécuriser les membres du personnel. Par son expertise terrain, SECUREO accompagne les établissements dans la préparation, la gestion et l'amélioration continue de leur capacité à faire face aux situations de crise.

Anticiper l'exceptionnel pour sécuriser le quotidien

Une approche opérationnelle

L'accompagnement repose sur une méthodologie structurée avec diagnostic de l'organisation existante ; définition ou adaptation des procédures de gestion de crise ; mises en situation et exercices pratiques ; analyse des comportements et des décisions prises ; débriefing et retour d'expérience (REX).

Cette approche permet de transformer les procédures en réflexes opérationnels et d'améliorer la capacité collective à faire face à l'urgence.

Contenus et axes de travail

SECUREO intervient sur l'identification des situations de crise spécifiques aux environnements aquatiques avec l'analyse des risques et scénarios de crise, de l'organisation des rôles et responsabilités (direction, encadrement, surveillants), la gestion du stress et de la prise de décision, la communication interne et externe en situation sensible, l'articulation avec le POSS et les procédures existantes.

Pour quels publics ?

La gestion de crise s'adresse aux dirigeants et responsables d'exploitation, aux cadres et coordinateurs sécurité, aux équipes de surveillance et d'encadrement, aux collectivités et exploitants d'équipements aquatiques. Les contenus sont adaptés aux responsabilités de chacun.

Les objectifs de la gestion de crise

- **Anticiper les situations de crise et structurer l'organisation**
  La gestion de crise permet d'identifier les situations exceptionnelles en environnement aquatique et de structurer en amont une organisation claire, intégrée aux procédures et au POSS, afin de limiter l'improvisation.
- **Renforcer la prise de décision et la coordination des acteurs**
  Des scénarios réalistes et des mises en situation développent la capacité des équipes à prendre des décisions rapides, à coordonner les acteurs internes et externes et à maintenir une communication maîtrisée.
- **Inscrire la gestion de crise dans une démarche d'amélioration continue**
  L'analyse des situations permet d'identifier les axes d'amélioration, d'ajuster l'organisation et de renforcer durablement la culture de sécurité aquatique.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com



CHEFS DE BASSIN & COORDINATEURS

Management opérationnel & Sécurité aquatique

Manager les équipes et piloter la sécurité aquatique

Véritables relais entre la direction et les équipes de terrain, les chefs de bassin et coordinateurs aquatiques occupent une place essentielle dans l'organisation, la surveillance et la sécurité des établissements. Leurs missions exigent des compétences en management, une maîtrise des obligations réglementaires, une capacité d'anticipation des risques et une prise de décision adaptée aux situations rencontrées. **SECUREO propose une formation opérationnelle dédiée aux responsables de terrain**, associant management des équipes, organisation de la surveillance, application du POSS et maîtrise des risques. Adaptée aux réalités de chaque établissement, elle vise à renforcer les compétences des coordinateurs, à fiabiliser les pratiques professionnelles et à développer une véritable culture collective de la sécurité.

Encadrer, coordonner et sécuriser : les clés d'un management efficace

Une approche opérationnelle

La formation s'appuie sur les situations réelles rencontrées par les chefs de bassin et coordinateurs : organisation des équipes, répartition des missions, surveillance, gestion des imprévus et coordination des interventions.

L'objectif : développer une posture de responsable, capable d'anticiper, de décider et d'accompagner ses équipes au quotidien.

Le déroulement

SECUREO associe apports réglementaires, analyses de situations, échanges d'expériences et mises en pratique. Les participants travaillent sur des problématiques concrètes de management, d'application du POSS, de gestion des risques et d'organisation des secours, adaptées à leurs responsabilités.

Une formation sur mesure

Dispensée en intra, inter ou à distance, la formation s'adapte aux installations, aux procédures internes, aux compétences des participants et aux attentes de la direction.

Les objectifs et déroulement

- **Manager et coordonner les équipes :** Développer une posture managériale adaptée, clarifier les responsabilités, organiser les missions et renforcer la communication, la cohésion et l'efficacité collective.
- **Organiser et contrôler la surveillance :** Maîtriser les exigences réglementaires, optimiser les postes et rotations, assurer l'application du POSS et évaluer la qualité de la surveillance aquatique.
- **Anticiper et maîtriser les situations à risque :** Identifier les situations dégradées, adapter l'organisation, coordonner les secours, prendre les décisions appropriées et développer une démarche d'amélioration continue.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

FORMATION



DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS AQUATIQUES

Management stratégique & Sécurité aquatique

Diriger, anticiper et maîtriser la sécurité aquatique

La direction d'un établissement aquatique implique des responsabilités majeures en matière de sécurité, de prévention des risques et de protection des usagers comme des personnels. Au-delà des obligations réglementaires, elle exige une vision stratégique, une organisation maîtrisée et une capacité à prendre les décisions adaptées aux enjeux de l'exploitation. **SECUREO propose une formation dédiée aux dirigeants, gestionnaires et responsables d'établissements aquatiques,** associant maîtrise réglementaire, management des risques, organisation sécuritaire et pilotage opérationnel. Cette approche permet de renforcer les compétences décisionnelles, de sécuriser les pratiques et d'inscrire la sécurité dans une démarche d'amélioration continue.

Anticiper les risques, maîtriser les responsabilités et sécuriser les décisions

Une vision stratégique

La formation aborde les enjeux réglementaires, humains et organisationnels liés à la direction d'un établissement aquatique.

Elle permet de mieux appréhender les responsabilités, d'identifier les risques, d'évaluer les dispositifs existants et de faire de la sécurité un véritable outil de pilotage de l'exploitation.

Le déroulement

SECUREO associe apports réglementaires, analyses de situations réelles, études de cas et échanges d'expériences.
Les participants travaillent sur leurs obligations, l'organisation de la sécurité, le POSS, la gestion des situations dégradées et les outils d'aide à la décision.

Une formation sur mesure

Dispensée en intra, inter ou à distance, la formation s'adapte au mode de gestion, aux caractéristiques de l'établissement, aux responsabilités des participants et aux enjeux de la direction.

Les objectifs et déroulement

- **Maîtriser les responsabilités et obligations :** Comprendre le cadre réglementaire et normatif, identifier les responsabilités des dirigeants et garantir une organisation sécuritaire adaptée aux exigences applicables.
- **Piloter les risques et l'organisation :** Analyser les risques, évaluer les dispositifs de surveillance et de secours, structurer les procédures et optimiser les moyens humains, matériels et organisationnels.
- **Sécuriser les décisions et l'exploitation :** Anticiper les situations dégradées, organiser la gestion de crise, accompagner les équipes afin de développer une démarche d'évaluation et d'amélioration continue.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com



INTERVENTIONS PROFESSIONNELLES

Formation professionnelles – Acteurs publics – Éducation nationale

Transmettre les savoirs, développer les compétences

La sécurité aquatique repose sur des professionnels formés, informés et capables d'adapter leurs pratiques aux réalités du terrain. La transmission des connaissances, le partage d'expériences et l'analyse des situations rencontrées contribuent à renforcer la prévention et la maîtrise des risques.

SECUREO intervient auprès des organismes de formation, collectivités, acteurs institutionnels et établissements d'enseignement : CREPS, universités, CNFPT, SDJES, DRAJES, écoles, collèges et lycées. Nos interventions s'adressent aux professionnels de la sécurité aquatique, aux futurs diplômés (SSA, BPJEPS AAN, CAEPMNS), aux responsables, enseignants et conseillers pédagogiques (CPC).

Partager l'expérience, renforcer les pratiques et développer la prévention

Des interventions diversifiées

SECUREO propose des formats adaptés aux besoins : formations initiales ou continues, conférences, journées d'information, ateliers thématiques et sensibilisation aux risques. Nos interventions comprennent également des **retours d'expérience (RETEX), analyses post-accident et accompagnements ciblés**, pour tirer les enseignements des événements et renforcer les pratiques opérationnelles et professionnelles.

Natation & sécurité scolaire

SECUREO accompagne les équipes éducatives dans la compréhension du cadre réglementaire et normatif, des responsabilités et des conditions d'organisation de la natation scolaire. Nos interventions favorisent la coordination entre enseignants, CPC, intervenants et exploitants, pour renforcer la sécurité des élèves et prévenir les situations à risque.

Une expertise de terrain

Notre approche associe réglementation, jurisprudence, études de cas, RETEX et mises en situation concrètes.
Chaque intervention est adaptée au public, aux objectifs et au contexte, pour favoriser la réflexion collective, la prise de décision et l'amélioration des pratiques.

Les objectifs de nos interventions

- **Informer et maîtriser les responsabilités :** Clarifier les obligations réglementaires, les responsabilités des acteurs et les exigences de sécurité applicables aux différents environnements.
- **Analyser les risques et les événements :** Identifier les facteurs de risque, comprendre les mécanismes d'accident et exploiter les RETEX pour améliorer la prévention et l'organisation.
- **Renforcer les compétences opérationnelles :** Développer les pratiques de surveillance, de prévention, de sauvetage et de secours, ainsi que la coordination et la gestion des situations dégradées.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com



HYGIÈNE, PRÉVENTION & SÉCURITÉ

Des espaces aquatiques

Prévenir les risques et sécuriser les espaces aquatiques

L'exploitation des piscines et espaces aquatiques exige une vigilance permanente en matière d'hygiène, de prévention et de sécurité. Qualité de l'eau, entretien des installations, équipements, fréquentation et diversité des publics constituent autant d'enjeux pour protéger les usagers et les professionnels.

SECUREO propose deux modules de formation complémentaires, destinés aux exploitants, responsables et équipes opérationnelles. Ils permettent de maîtriser les exigences réglementaires et sanitaires, d'identifier les risques, de renforcer les pratiques professionnelles et de mettre en place une organisation sécuritaire adaptée aux caractéristiques de chaque établissement.

Des installations maîtrisées, des usagers protégés

Hygiène & sécurité aquatique

Cette formation permet de comprendre et d'appliquer les exigences sanitaires et de sécurité propres aux piscines et installations aquatiques. **Les thématiques abordées :**

- Réglementation sécuritaire, sanitaire et obligations des exploitants ;
- Qualité de l'eau, contrôles et carnet sanitaire ;
- Hygiène, nettoyage et entretien des installations ;
- Stockage, manipulation et gestion des produits ;
- Contrôle des équipements et prévention des risques.

Prévention & sécurité des usagers

Cette formation accompagne les professionnels dans l'identification des risques et l'organisation de la sécurité des espaces aquatiques et touristiques.

Les thématiques abordées :

- Analyse des risques ;
- Prévention des accidents et sécurité des usagers ;
- Organisation des équipes et responsabilités ;
- Procédures internes, alertes et situations d'urgence ;
- Études de cas et mises en situation opérationnelles.

Les objectifs de la formation

- **Maîtriser les exigences sanitaires et réglementaires :**
  Comprendre les obligations applicables, contrôler les pratiques et les installations et adopter les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité.
- **Identifier et prévenir les risques :**
  Repérer les situations dangereuses, adapter les mesures de prévention et renforcer la sécurité des usagers et des professionnels.
- **Organiser la sécurité au quotidien :**
  Définir les responsabilités, appliquer les procédures et développer les réflexes nécessaires à la gestion des incidents et situations d'urgence.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

INNOVATION & FORMATIONS NUMÉRIQUES



Une nouvelle dimension de l'apprentissage

La formation en sécurité aquatique évolue grâce aux technologies numériques. Plus interactives et immersives, elles facilitent la compréhension des risques, l'assimilation des procédures et le développement des compétences. **SECUREO développe des solutions pédagogiques innovantes,** associant formations en ligne, POSS digitalisé, modélisation 3D et réalité virtuelle avec AquaRescue VR®. Ces outils complètent les formations sur le terrain et favorisent un **apprentissage flexible, engageant et opérationnel, au service de la sécurité aquatique.**

INNOVER POUR MIEUX FORMER

APPRENDRE POUR MIEUX AGIR

contact@secur-e-o.com
07 82 17 80 40
www.secur-e-o.com



AQUARESCUE VR®

La réalité virtuelle au service de la Surveillance Aquatique



Surveiller - Détecter - Sauver

La surveillance aquatique repose sur une vigilance constante, la détection précoce des situations à risque et une prise de décision adaptée. Mais comment entraîner ces compétences dans des conditions réalistes, sans exposer les usagers à un danger ? **SECUREO a développé AquaRescue VR®, une solution immersive dédiée à l'entraînement de la surveillance aquatique.** Plongés au cœur de piscines et de baignades naturelles virtuelles, les professionnels apprennent à repérer et anticiper les risques, à gérer les angles morts, à limiter l'impact des facteurs perturbateurs et à renforcer leur vigilance face à des situations variées. Une nouvelle approche pédagogique, complémentaire des formations traditionnelles, pour renforcer la prévention et préparer les professionnels aux réalités du terrain.

LA SURVEILLANCE S'APPREND, LA VIGILANCE S'ENTRAÎNE !

Une immersion au cœur de l'action

Grâce à la réalité virtuelle, les participants évoluent dans des environnements aquatiques animés et réalistes. **Chaque situation mobilise l'observation, la concentration et la prise de décision**, dans des conditions de surveillance parfois complexes.

Une pédagogie innovante

Les scénarios immersifs permettent de multiplier les entraînements, de confronter les participants à des situations reproductibles et d'analyser leurs réactions. **L'apprenant expérimente, recommence et progresse**, accompagné par le formateur lors des débriefings.

À qui s'adresse AquaRescue VR® ?

Professionnels : SSA, MNS et chefs de bassin.
Apprenants : SSA, BPJEPS NAA et CAEPMNS.
Formation : organismes et formateurs.
Exploitants : collectivités et établissements aquatiques.
Secours : services et structures spécialisées.
Grand public : sensibilisation aux risques de noyade.
Jeunes et étudiants : découvrir les métiers de la sécurité aquatique et susciter des vocations.

Les compétences développées

- **Renforcer la vigilance et l'observation :** Développer les stratégies de balayage visuel, maintenir son attention et identifier les facteurs perturbateurs.
- **Détecter les situations à risque :** Repérer les comportements inhabituels, reconnaître les signes précurseurs de noyade et anticiper les situations critiques.
- **Améliorer la prise de décision :** Analyser rapidement une situation, adapter sa réaction et renforcer les réflexes opérationnels grâce à des exercices répétables.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

INNOVATION



AQUARESCUE VR®

Scénarios immersifs – Entraînement – Prévention

Plus de 65 scénarios pour défier votre vigilance

AquaRescue VR® propose plus de 65 scénarios immersifs, répartis entre 7 environnements en piscine et différentes configurations de baignades naturelles, avec des situations et conditions de surveillance variées.
Chaque scénario dure 4 minutes, un format court et dynamique pour maintenir la concentration, multiplier les exercices et travailler la détection des risques. Fréquentation, reflets, obstacles visuels, angles morts, comportements inhabituels ou conditions météorologiques dégradées mettent les participants à l'épreuve.
Une expérience reproductible et évolutive permettant d'entraîner plusieurs professionnels, de comparer leurs observations et d'enrichir les retours d'expérience (RETEX).

4 MINUTES POUR OBSERVER, DÉTECTER ET DÉCIDER

Des environnements variés

— **EN PISCINE :** Bassin ludique, olympique, sportif, avec parcours gonflables, plongeoirs et espaces extérieurs : autant de configurations pour travailler la vigilance, le balayage visuel et la détection des risques.

EN BAIGNADE NATURELLE : Lac, plage, bassins urbains et baignades en milieu ouvert : des environnements où les distances, la visibilité, les conditions météo et les caractéristiques du site complexifient la surveillance.

Des entraînements reproductibles

— Les mises en situation peuvent être répétées pour consolider les acquis, identifier les difficultés et mesurer la progression.
Le débriefing permet d'analyser les observations et décisions, de confronter les pratiques et de développer les réflexes professionnels.

Accompagnement pédagogique

— SECUREO vous accompagne dans l'utilisation de l'outil :

- Formation des formateurs et prise en main ;
- Conception de séquences pédagogiques ;
- Démonstrations et formations sur site ;
- Entraînements, sensibilisations et RETEX ;
- Intégration aux formations de surveillance et au POSS.

Des formules adaptées à vos besoins

- **DÉCOUVRIR — 24 heures ou 7 jours :** Expérimenter AquaRescue VR® et découvrir son potentiel pédagogique.
- **S'ENTRAÎNER — 30 jours ou 3 mois :** Multiplier les mises en situation et renforcer les compétences de vos équipes.
- **MAÎTRISER — 12 mois PRO ou BOX PRO** (casque + licence) **:** Intégrer durablement AquaRescue VR® à vos formations, avec une licence annuelle seule ou un casque Meta Quest 3 configuré et prêt à l'emploi.

Application autonome compatible Meta Quest 3 / 3S. Solutions multi-casques et accompagnement personnalisé sur demande.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

INNOVATION



MODÉLISATION 3D / VISITE VIRTUELLE

Recommandation de la Norme AFNOR NF S52-014

La 3D au service de la Sécurité

Grâce à cette technologie immersive, vous pouvez désormais offrir des expériences d'apprentissage plus réalistes et plus efficaces. Plongez au cœur de votre propre centre aquatique afin de former votre personnel très facilement grâce à des scénarios à risque, conçus spécifiquement pour votre établissement et selon votre organisation. Vous pouvez désormais former vos équipes avec une facilité incroyable où chacun se projette immédiatement. Un vrai + pour travailler sur les différents risques, anticiper les différentes zones de surveillance et leurs difficultés, préparer les exercices d'évacuation ou encore vos procédures internes. La modélisation 3D offre un potentiel immense pour améliorer la qualité et l'efficacité des formations théoriques. En rendant l'apprentissage plus concret, immersif et interactif, elle favorise une meilleure compréhension, une plus grande motivation et une collaboration accrue entre les apprenants.

La technologie au service de la prévention

Le déroulement

— Nous modélisons votre centre et vos bassins grâce aux plans de sécurité ou encore avec des photos ou vidéos réelles.
Nous ajoutons ensuite tous les éléments propres à votre structure afin de se rapprocher au maximum de la réalité.

Les modalités

— Un outil clé en main, ludique et interactif afin de simuler vos procédures internes où et quand vous le souhaitez.

La norme AFNOR S52-014

— La norme AFNOR S52-014 recommande le recours à la « visualisation 3D afin d'identifier les zones difficiles, voire impossibles, à surveiller depuis les postes de surveillance préalablement envisagés ».

Les objectifs de la modélisation 3D

- Rendre vos procédures internes plus intuitives pour offrir un apprentissage immersif, mémorable et ludique qui capte l'attention et suscite la curiosité des apprenants.
- Accentuer l'engagement des équipes en facilitant la compréhension des formations. Les apprenants ne sont plus de simples spectateurs, ils interagissent avec le contenu.
- Favoriser les échanges et la collaboration entre les différents apprenants, les différents responsables ou formateurs afin de tendre à l'amélioration de vos procédures.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

E-FORMATION surveillance

Transformer vos procédures en formation

Nous Digitalisons sur mesure

le contenu de votre Choix !



Pourquoi La E-Formation ?

Tout d'abord pour répondre facilement aux obligations légales :
Obligation de formation du personnel - art. L 6321-1, art. L 4121-1 et L. 4121-2 du Code du travail.
Obligation de moyens - Art. L421-3 du Code de la consommation.
Article A322-16 du Code du Sport: "Le plan d'organisation de la surveillance et des secours, [...] doit être obligatoirement connu de tous les personnels permanents ou occasionnels de l'établissement.
L'exploitant doit s'assurer que ces personnels sont en mesure de mettre en application ledit plan".

Du document réglementaire aux réflexes opérationnels

Un POSS ou une procédure de sécurité ne doit pas seulement être communiqué : il doit être compris, maîtrisé et applicable par l'ensemble des équipes. SECUREO transforme vos documents, vos consignes et votre organisation de secours en formations digitales sur mesure, ludiques et interactives, adaptées aux spécificités de votre établissement. Grâce à la modélisation 3D, aux mises en situation, aux animations pédagogiques et aux quiz, vos collaborateurs découvrent concrètement leur environnement de travail, leurs missions et les conduites à tenir.

Former efficacement, dès la prise de poste

Chaque collaborateur peut suivre un parcours structuré, à son rythme, avant son arrivée ou au cours de son activité.
La formation peut être renouvelée et actualisée pour accompagner les évolutions de l'établissement, renforcer les acquis et entretenir une véritable culture commune de la sécurité.
L'objectif : des équipes mieux préparées, des procédures mieux comprises et une sécurité plus opérationnelle.

Une formation adaptée à votre établissement

- 100 % personnalisée : votre POSS, vos installations, vos équipements et vos procédures internes.
- Accessible partout, à tout moment : sur ordinateur, tablette ou smartphone, selon les modalités de connexion prévues.
- Interactive et engageante : animations, situations à risque, exercices et évaluations.
- Adaptée à tous les personnels : surveillance, accueil, entretien, technique, encadrement et direction.

Une solution idéale pour transformer vos obligations de formation en véritable outil de prévention.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

INNOVATION



TRANSFORMEZ VOTRE POSS OU VOS PROCÉDURES

En formation en ligne ludique & interactive

SUIVI, MANAGEMENT & TRAÇABILITÉ

Chaque apprenant est formé en seulement quelques heures sur l'intégralité de votre POSS et de votre organisation de secours ! Vous pouvez suivre la progression de chaque apprenant en temps réel ainsi que les résultats aux évaluations, recevoir les attestations ou certificats de formation, etc.

Formation continue · Recrutements · Remplacements de dernière minute · Renforts saisonniers · Ouvertures temporaires · Gestion multisite · Actualisation des procédures… Qu'il s'agisse de former un nouveau sauveteur, d'intégrer un agent saisonnier ou d'harmoniser les pratiques de plusieurs établissements, la formation reste accessible et son suivi centralisé.

Simplifiez la gestion de vos formations, renforcez la prévention et sécurisez votre organisation.

Un suivi précis de chaque apprenant, en temps réel, et preuves de formation

Grâce à une interface de suivi dédiée, l'exploitant ou le responsable de formation dispose d'une vision détaillée des parcours réalisés par ses collaborateurs. **6 fonctionnalités essentielles :**

- **Suivi des apprenants :** visualisez la progression individuelle ;
- **Résultats des évaluations :** analysez les quiz, les scores et les connaissances à renforcer.
- **Temps passé par module :** consultez la durée consacrée aux différentes séquences pédagogiques.
- **Historique des connexions :** vérifiez les dates, les durées et l'activité de chaque apprenant.
- **Suivi collectif :** identifiez les formations réalisées, celles restant à terminer et les besoins d'accompagnement.
- **Documents automatiques :** génération des documents de fin de formation

Un suivi précis de chaque apprenant, en temps réel

— Grâce à une interface de suivi dédiée, l'exploitant ou le responsable de formation dispose d'une vision détaillée des parcours réalisés par ses collaborateurs.

BIEN PLUS QU'UNE FORMATION : UNE TRAÇABILITÉ COMPLÈTE

— La plateforme centralise les connexions, les parcours, les temps de formation et les résultats des évaluations. La génération automatique des attestations et certificats de réalisation apporte des éléments probants des formations suivies et des moyens déployés par l'exploitant, notamment en cas de contrôle, d'audit ou d'incident.

FORMEZ VOS ÉQUIPES, SUIVEZ LEURS ACQUIS ET CONSERVEZ LES PREUVES DES FORMATIONS RÉALISÉES.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

E-FORMATION surveillance



LA E-FORMATION SECUREO

Un catalogue de formations ludiques !

Option n°1 : Les Bases de la Sécurité Aquatique

Nous avons sélectionné un pack de 20 thématiques afin d'apprendre les bases de la Sécurité Aquatique rapidement et très facilement grâce à la E-Formation SECUREO. Il s'agit d'une première approche avant de se lancer dans un apprentissage plus complexe et plus spécifique. Vous retrouverez également de nombreuses références réglementaires et juridiques : Code du Sport, Code de la Santé Publique, Norme AFNOR S52-014, etc.

Le programme en détail

1. Le POSS
2. Les notions de responsabilités civiles et pénales.
3. Les responsabilités liées à la mission de surveillant sauveteur.
4. Les principes de surveillance en fonction de la zone de baignade.
5. La surveillance, c'est quoi ?
6. La gestion de la surveillance.
7. Les facteurs limitants les effets de la surveillance.
8. Les effets et interactions de l'eau sur la surveillance.
9. Les exigences et recommandations relatives à la surveillance.
10. Les techniques de surveillance des bassins et de leurs abords.
11. Les positions de surveillance et champs de vision respectifs.
12. Les différents types de public et leur surveillance.
13. Élaborer et utiliser un code de communication.
14. Organisation des équipes en matière de sécurité.
15. La noyade.
16. Les signaux précurseurs de la noyade.
17. La prévention contre les noyades.
18. Mettre en place une prévention adaptée.
19. Anticiper les comportements des usagers.
20. Mise en situation de surveillance.

Option n°2 : Surveillance Aquatique, Prévention du risque de noyade et Sécurité des baigneurs

La formation Surveillance Aquatique, Prévention du risque de noyade et Sécurité des baigneurs permet aux apprenants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour appréhender au mieux les risques liés aux espaces aquatiques, intégrer le cadre légal et réglementaire dans leur surveillance, effectuer une surveillance aquatique de qualité et savoir intervenir en cas de situation urgente en milieu aquatique.

Cette formation comprend la mise en application de la nouvelle norme AFNOR NF S52-014.

Le programme en détail

CHAPITRE 1 Les bases réglementaires	CHAPITRE 2 La surveillance	CHAPITRE 3 Les risques et les dangers	CHAPITRE 4 Techniques et exigences en surveillance	CHAPITRE 5 La prévention contre les noyades	CHAPITRE 6 Organisation de la surveillance	CHAPITRE 7 Surveillant Sauveteur Aquatique	CHAPITRE 8 Les situations spécifiques
1 Les différents types de baignade	8 Principe de surveillance en fonction du type de baignade	15 Le management du risque (méthodologie)	21 Les techniques et exigences relatives à la surveillance	27 La noyade	33 Organisation des équipes en matière de sécurité	41 Identification et tenue vestimentaire	47 Associations sportives et responsabilités
2 Les piscines	9 La surveillance, c'est quoi ?	16 Définir et anticiper les différents types de risques	22 Les techniques de surveillance des bassins et de leurs abords	28 Les signaux précurseurs de la noyade	34 Surveillance constante sauf...	42 Positionnement opérationnel de sécurité du surveillant sauveteur	48 La surveillance des ACM
3 Le POSS	10 La gestion de la surveillance	17 Réduire les risques pour qu'ils soient acceptables	23 Les positions de surveillance et champs de vision respectifs	29 La prévention contre les noyades	35 Réagir face à une situation de risque ou en cas d'accident	43 Le niveau de vigilance	49 La surveillance de l'activité scolaire
4 Normes et exigences Conception et fonctionnement	11 Les facteurs limitants les effets de la surveillance	18 Matérialisation visuelle des risques pour le public	24 Les différents types de public	30 Mettre en place une prévention adaptée	36 Les informations à destination des utilisateurs	44 Autorité, posture et légitimité	50 Les bébés nageurs
5 Les notions de responsabilités civiles et pénales	12 Les effets et interactions de l'eau sur la surveillance	19 La gestion du risque et des dangers	25 La surveillance des différents publics	31 Anticiper les différents comportements des usagers	37 Les procédures à mettre en place selon les situations	45 Matériel, attitude et comportement pour la sécurité des baigneurs	51 La surveillance de l'eau et ARS
6 Les responsabilités liées à la mission de surveillant sauveteur	13 Systèmes assistés par ordinateur pour la détection des noyades	20 Retour sur des faits réels	26 Savoir où se positionner pour mieux surveiller	32 La protection	38 Élaborer et utiliser un code de communication	46 Surveillance passive... Les risques	52 Rédiger un rapport d'accident conforme aux obligations
7 Le règlement intérieur	14 Exercices de surveillance				39 Matériel d'aide à la surveillance et à la sécurité des baigneurs		
					40 Un peu de secourisme		

Programme susceptible d'évoluer au fil du temps et des mises à jour.

Sécurité Incendie



Sécurité incendie

Au-delà des risques liés à l'eau, les établissements aquatiques sont également exposés au risque incendie, nécessitant une préparation spécifique des équipes et une organisation adaptée des secours et de l'évacuation.
À travers ses formations en sécurité incendie en présentiel, en ligne ou grâce à des outils de réalité virtuelle et de réalité augmentée, SECUREO vous accompagne dans la maîtrise globale des situations d'urgence, au service de la protection des usagers, des personnels et des installations.

OPTIMISONS VOTRE SÉCURITÉ AU MAXIMUM

SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

Le rôle d'un formateur est de rendre chaque apprenant autonome et de l'accompagner dans cette autonomie progressive



contact@secur-e-o.com 07 82 17 80 40 www.secur-e-o.com



SÉCURITÉ INCENDIE

Les obligations dans les ERP

La Sécurité Incendie

Le Code du travail prévoit que l'employeur prenne les « mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».
Les mesures d'information et de formation permettant aux salariés de réagir en cas d'incendie seront donc à adapter aux caractéristiques de l'établissement ! En complément de ces mesures minimales et compte tenu de l'organisation des mesures de prévention de l'incendie mises en place par l'employeur dans certaines entreprises présentant des risques plus importants d'incendie, certains salariés seront spécifiquement formés.

La réglementation

Article R4227-39 du Code du Travail : La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu **au moins tous les six mois.** Leur date et les observations sont consignées dans un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Article MS48 de l'arrêté du 25/06/1980 : Les personnes désignées par l'exploitant [le personnel] pour assurer la sécurité contre l'incendie, doivent avoir reçu une formation conduite à l'initiative et sous la responsabilité de l'exploitant.

Article MS51 de l'arrêté du 25/06/1980 : Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant. La date de ceux-ci doit être portée dans le registre de sécurité de l'établissement.

Article L4121-1 du code du travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.
Ces mesures comprennent :
1° Des actions de prévention des risques professionnels ;
2° Des actions d'information et de formation ;
3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.
L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Pourquoi former le personnel en Sécurité Incendie ?

La sécurité incendie au sein d'une entreprise est une priorité indiscutable.

Les formations « Premier Témoin Incendie (PTI) » et « Équipiers de Première Intervention (EPI) » ainsi que « Évacuation Incendie » sont non seulement une obligation légale, mais aussi un investissement stratégique pour la sécurité et la pérennité de votre organisation.

Elles ont pour objectif d'assurer une réponse rapide et efficace en cas de situation d'urgence.

1. Réactivité et intervention immédiate

Les premiers témoins d'incendie ou équipiers de première intervention sont souvent les premiers sur les lieux lorsqu'un feu se déclare. Une formation adéquate leur permet de réagir immédiatement, de prendre les mesures nécessaires pour contenir l'incendie et de prévenir une propagation rapide. Leur intervention rapide peut faire la différence entre un petit incident et une catastrophe majeure.

2. Protection des employés

La sécurité de vos employés est une priorité absolue. Former vos équipes garantit une réponse rapide et efficace en cas d'incendie. Ils peuvent gérer l'évacuation des lieux en toute sécurité, coordonner l'organisation des secours avec les services d'urgence. Cette préparation réduit les risques de blessure grave et protège la vie de vos employés, renforçant ainsi leur confiance et leur sentiment de sécurité sur le lieu de travail.

3. Limitation des dommages matériels

Un incendie peut causer des dommages matériels considérables, mettant en péril la continuité des activités de l'entreprise. Des équipes formées sont capables d'utiliser correctement les extincteurs et autres dispositifs de lutte contre l'incendie dès les premières minutes cruciales, réduisant ainsi l'ampleur des dégâts et les coûts associés à la reconstruction ou au remplacement des équipements endommagés.

4. Conformité légale et réglementaire

Les réglementations en matière de sécurité incendie imposent aux entreprises de former leurs employés à la gestion des incendies. En se conformant à ces obligations, vous évitez des sanctions potentielles et des poursuites judiciaires, tout en démontrant votre engagement envers la sécurité et le bien-être de vos employés.

5. Préparation et organisation efficaces

En situation de crise, la panique peut aggraver les conséquences d'un incendie. Des équipiers de première intervention bien formés assurent une évacuation ordonnée et sécurisée, minimisant les risques de blessure et facilitant le travail des services d'urgence. Chaque employé formé sait comment réagir en cas d'incendie, réduisant ainsi la confusion et la panique.

6. Promotion d'une culture de sécurité

Investir dans la formation des équipiers de première intervention contribue à instaurer une culture de sécurité au sein de votre entreprise. Cela sensibilise tous les employés aux risques et aux procédures de sécurité, créant un environnement où chacun est vigilant et proactif en matière de prévention des incendies.

En résumé, la formation en Sécurité Incendie est une démarche indispensable pour assurer la sécurité de vos employés, protéger vos biens, respecter les obligations légales et promouvoir une culture de sécurité au sein de votre entreprise.

Cet investissement est non seulement une obligation légale, mais aussi une preuve de votre engagement envers la sécurité et la durabilité de votre organisation.

SÉCURITÉ INCENDIE



PREMIER TÉMOIN INCENDIE

Manipulation d'extincteurs

Présentation de la Formation

La formation "Premier Témoin Incendie" et manipulation d'extincteurs vous permettra d'acquérir les savoirs de base sur la prévention incendie et la manipulation des moyens de premiers secours, notamment les extincteurs.
Nous vous proposons un format dynamique et particulièrement adapté pour des collaborateurs ayant besoin de se former à la manipulation des extincteurs afin d'assurer le rôle de premier intervenant en cas de départ de feu.
Conforme à l'APSAD R6.

Intervenir dès les premières secondes

Le déroulement

Cette formation se dispense sur une durée moyenne de 1h30 mais la durée s'adapte en fonction de vos spécificités : accueil sécurité, journée sécurité, complexité de votre structure, moyens d'extinction ou de premiers secours multiples, consignes particulières, intégration d'une visite de l'établissement ou d'un exercice d'évacuation.
SECUREO propose et s'adapte !

Les modalités

Ce format est également idéal lorsque vous avez un nombre important de collaborateurs à former puisqu'il vous permet de réaliser jusqu'à 4 sessions de formation par jour, pour une durée totale de 6 heures et jusqu'à 60 collaborateurs formés. Il est aussi possible de réaliser des demi-journées pour former jusqu'à 30 collaborateurs répartis sur 2 sessions.

Prestation sur mesure

SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- **Connaissance des Consignes de Sécurité Incendie :** Comprendre et appliquer les consignes de sécurité incendie spécifiques au site, y compris la transmission de l'alerte et l'alerte aux secours spécialisés, pour garantir une réponse appropriée en cas d'incident.
- **Utilisation des Équipements de Secours :** Acquérir les compétences nécessaires pour manipuler correctement les extincteurs en cas d'éclosion de feu, tout en étant capable de mettre en sécurité son poste de travail pour éviter des risques supplémentaires.
- **Mise en Pratique des Procédures d'Évacuation :** Savoir évacuer rapidement et efficacement lors du signal sonore d'alarme, en maîtrisant les étapes de l'évacuation pour assurer leur sécurité personnelle et celle des autres.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

SÉCURITÉ INCENDIE



ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

Coordination & Prévention

EQUIPIER DE 1ERE INTERVENTION

Présentation de la Formation

La formation “Équipier de Première Intervention” vous permet d’acquérir des connaissances fondamentales sur la prévention incendie dans votre structure, sur les actions à mener au quotidien et lors de la survenue d’un incendie mais aussi plus généralement de devenir un collaborateur concerné par le sujet ! Vous serez capable de coordonner une intervention de lutte contre l’incendie, déclencher l’alarme, alerter les secours extérieurs, et effectuer une évacuation calme et sécurisée des locaux, en mettant en sécurité les installations et les personnes. Conforme à l’APSAD R6.

Intervenir, protéger, sécuriser

Le déroulement

Cette formation s’enseigne sur un format de 3 heures 30 mais la durée peut varier en fonction de vos spécificités : consignes particulières, spécificités de votre bâtiment, multiples établissements, ajout d’un exercice d’évacuation. Ce format permet de former 2 groupes par jour soit jusqu’à 24 collaborateurs ! SECUREO propose et s’adapte !

Les modalités

Conçue autour des consignes de sécurité de votre établissement, l’enseignement se découpe autour d’une partie théorique en salle pour aborder les préceptes de la sécurité incendie et ainsi laisser place à un exercice d’extinction de feu (bac à feux, simulateur incendie ou réalité virtuelle). Pour finir, une visite de l’établissement pour repérer les points clés de la sécurité incendie de la structure sera effectuée.

Prestation sur mesure

SECUREO s’adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l’établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- **Compréhension des Consignes de Sécurité et Prévention des Risques :** Connaître les consignes de sécurité incendie spécifiques au site et comprendre l'importance de la prévention du risque incendie.
- **Acquisition des fondamentaux de la lutte contre l'Incendie :** Acquérir des connaissances sur la théorie du feu, les classes de feu et les procédés d’extinction, ainsi que savoir reconnaître le type de feu, déterminer l’agent extincteur approprié et manipuler efficacement les extincteurs et RIA.
- **Mise en Pratique des Procédures d'Évacuation et de Coordination :** Être capable de coordonner une intervention de lutte contre l’incendie, déclencher l’alarme, alerter les secours extérieurs, et effectuer une évacuation calme et sécurisée des locaux, en mettant en sécurité les installations et les personnes.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com

SÉCURITÉ INCENDIE



FORMATION & EXERCICES D'ÉVACUATION

Équipier ou Coordinateur

Présentation de la Formation

On estime qu'il faut moins de 3 minutes pour qu'un feu se transforme en incendie et devienne incontrôlable.
L'évacuation du personnel ne s'improvise pas. Il est primordial de former son personnel à l'évacuation pour définir les rôles de chacun, créer des automatismes, limiter la panique et ainsi, réduire le temps d'évacuation et par conséquent le risque d'accident supplémentaire.
Article R. 4227-28 du Code du Travail « L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».
L'évacuation d'un bâtiment est un point clé en cas d'incendie. Conforme à l'APSAD R6.

Une évacuation maîtrisée sauve des vies

Le déroulement

La formation à l'évacuation incendie vise à renforcer la sécurité de votre établissement en mettant l'accent sur les consignes spécifiques et l'organisation des équipes d'évacuation. Les participants apprendront leurs rôles, identifieront les risques liés aux fumées et utiliseront les outils nécessaires pour une évacuation efficace. Grâce à des exercices pratiques, cette formation garantira une réaction rapide et sécurisée en cas d'urgence, assurant ainsi la protection de tous.

Les modalités

Formation réalisée sur un format de 2 heures avec un groupe de 4 à 15 participants. Les apprenants seront capables d'évacuer un établissement en appliquant les consignes générales de sécurité et de coordonner cette évacuation ainsi que de rendre compte à la hiérarchie et aux secours spécialisés.

Prestation sur mesure

SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et des disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- **Équipier :** Maîtriser les procédures d'évacuation incendie, les consignes de sécurité, les risques liés aux fumées et remplir efficacement le rôle d'équipier pour mettre rapidement les usagers en sécurité tout en rendant compte de la situation au coordinateur ou aux secours.

- **Coordinateur :** Développer une compréhension approfondie de l'organisation de l'évacuation de l'établissement, maîtriser les missions des intervenants, adopter une approche de leadership pour analyser et prioriser les actions en fonction des risques, tout en assurant la centralisation des informations et la coordination efficace de tous les acteurs impliqués dans l'évacuation.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

SÉCURITÉ INCENDIE



FORMATION EN VR ET RÉALITÉ AUGMENTÉE

Former autrement pour mieux réagir

L'immersion au service de la Sécurité Incendie

Face au risque incendie, la capacité des équipes à réagir rapidement, efficacement et sans panique est déterminante. La formation en réalité virtuelle (VR) et en réalité augmentée (AR) permet de placer les apprenants au cœur de situations réalistes, sans exposition au danger, tout en renforçant l'acquisition des bons réflexes. SECUREO propose des formations innovantes en sécurité incendie, inspirées des meilleures pratiques immersives du marché, afin de développer une préparation opérationnelle concrète, engageante et mesurable.

Les bénéfices pour les établissements : Formation réaliste sans exposition au danger ; Meilleure assimilation des procédures incendie ; Engagement accru des participants ; Évaluation concrète des comportements ; Renforcement de la culture sécurité ; Adaptation aux contraintes des établissements aquatiques.

L'innovation au service de la sécurité incendie

Objectifs pédagogiques

Les formations immersives en sécurité incendie visent à développer les réflexes individuels et collectifs face à un départ de feu ; améliorer la prise de décision en situation d'urgence ; maîtriser les procédures d'alerte, d'intervention et d'évacuation ; renforcer la coordination des équipes ; préparer efficacement les personnels PTI, EPI et chargés d'évacuation.

Moderne & Complémentaire

La formation en VR et AR s'intègre pleinement dans une démarche globale de formation sécurité incendie.
Elle complète les formations présentielles et théoriques par une approche immersive, favorisant l'engagement des stagiaires et l'évaluation objective des compétences.
Les sessions peuvent être organisées en présentiel, sur site; en complément de formations EPI, PTI et évacuation, ou dans le cadre d'une formation initiale, continue ou de

Innovation

En intégrant la réalité virtuelle et augmentée à ses formations en sécurité incendie, SECUREO fait le choix d'une pédagogie innovante, immersive et opérationnelle, au service de la prévention, de la réactivité et de la protection des personnes.

Formation immersive, réaliste et sécurisée

- **Des scénarios adaptés aux environnements aquatiques :** Grâce à la réalité virtuelle et augmentée, les stagiaires sont confrontés à des scénarios incendie réalistes : départ de feu, propagation des fumées, choix d'itinéraires d'évacuation, alerte des secours ou utilisation des moyens de première intervention. Cette approche permet de reproduire des situations complexes ou rares, d'analyser les comportements en temps réel, de renforcer la mémorisation par l'expérience, de s'entraîner sans interrompre l'exploitation ni exposer les personnes aux risques. Les contenus pédagogiques sont spécifiquement adaptés aux établissements aquatiques, en tenant compte :
  - des volumes importants et des circulations complexes ;
  - de la présence du public, parfois en tenue de baignade ;
  - des contraintes liées à l'humidité, aux installations techniques et aux zones sensibles ;
  - des enjeux d'évacuation partielle ou totale.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

Prévention & Secours



Prévention & Secours

Dans les établissements recevant du public (ERP), la sécurité ne se limite pas à la seule sécurité aquatique. Elle intègre également des exigences essentielles telles que la sécurité incendie, la gestion des risques, l'organisation des évacuations, la prévention ou encore la formation aux gestes de premiers secours.
Ces dispositifs complémentaires sont indispensables pour garantir une protection globale des personnes et une gestion maîtrisée des situations d'urgence.

OPTIMISONS VOTRE SÉCURITÉ AU MAXIMUM

contact@secur-e-o.com 07 82 17 80 40 www.secur-e-o.com

SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

Prévenir, organiser, former, intervenir : Les fondements de la sécurité



contact@secur-e-o.com 07 82 17 80 40 www.secur-e-o.com



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Prévention & Secours

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Cette formation certifiante, reconnue par le réseau prévention et l'INRS, a pour but de former votre personnel aux gestes de premiers secours et à la conduite à tenir face à de nombreuses situations d'accident, tout en contribuant à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
La formation SST contribue à l'organisation des secours et à la prévention des risques professionnels.
L'employeur doit organiser les premiers secours ; les obligations de présence d'un secouriste dépendent notamment de certaines situations de travail.

La réglementation

Article L4644-1 du Code du Travail : « L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient d'une formation en matière de santé au travail dans les conditions prévues aux articles L. 2315-16 à L. 2315-18 ».

Article R4224-16 du Code du Travail : « En l'absence d'infirmier, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Ces mesures qui sont prises en liaison notamment avec les services de secours d'urgence extérieurs à l'entreprise sont adaptées à la nature des risques. Ces mesures sont consignées dans un document tenu à la disposition de l'agent de contrôle de l'inspection du travail. »

Article L4121-1 du Code du Travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :
1° Des actions de prévention des risques professionnels, y compris ceux mentionnés à l'article L. 4161-1 ;
2° Des actions d'information et de formation ;
3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.
L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes ».

Article L4121-2 du Code du Travail : « L'employeur met en oeuvre les mesures prévues à l'article L. 4121-1 sur le fondement des principes généraux de prévention ».

Pourquoi former des Sauveteurs Secouristes du Travail ?

1. Sécurité et Prévention des Accidents

Prévention des risques : Les SST sont formés pour identifier les risques potentiels et proposer des mesures préventives, ce qui diminue la probabilité d'accidents.
Des secours immédiats et adaptés : La présence de SST permet d'intervenir rapidement et efficacement en cas d'accident, ce qui peut réduire la gravité des blessures.

2. Obligations Légales et Réglementaires

Conformité aux réglementations : Selon la législation française, certaines entreprises ont l'obligation d'avoir un nombre suffisant de SST. Former des SST assure le respect des exigences légales.
Responsabilité de l'employeur : En cas d'accident, l'employeur peut être tenu responsable. Avoir des SST montre que l'employeur prend au sérieux ses responsabilités en matière de sécurité au travail.

3. Efficacité et Réactivité en Cas d'Urgence

Intervention rapide : Les SST peuvent fournir les premiers secours en attendant l'arrivée des secours professionnels, ce qui peut réduire la gravité des blessures et sauver des vies.
Plan d'urgence efficace : Les SST connaissent les procédures d'urgence, ce qui assure une meilleure gestion des situations de crise.

4. Image de l'entreprise et Bien-être des Employés

Amélioration de l'image : Une entreprise qui prend des mesures pour assurer la sécurité de ses employés est perçue positivement par ses clients, partenaires et futurs employés.
Bien-être des employés : Les employés se sentent plus en sécurité et valorisés, ce qui peut améliorer leur moral et la productivité collective.

5. Avantages Économiques

Réduction des coûts : Moins d'accidents signifie moins de jours d'arrêt de travail, de frais médicaux et d'indemnisations.
Amélioration de la productivité : Un environnement de travail sûr et sain améliore la productivité des employés et réduit l'absentéisme.

6. Compétences et Formation Continue

Développement des compétences : La formation SST contribue au développement professionnel des employés, augmentant leur polyvalence et leur engagement.
Culture de sécurité : Former des SST participe à l'instauration d'une culture de sécurité au sein de l'entreprise, impliquant tous les employés dans la prévention des risques.

7. Gestion des Crises et Plan de Continuité des Activités

Préparation aux situations de crise : Les SST sont formés pour agir rapidement en cas de crise, ce qui permet de limiter les impacts sur l'activité de l'entreprise.
Continuité des activités : Une bonne gestion des accidents et des urgences assure la continuité des activités et minimise les interruptions.

En résumé, former des sauveteurs secouristes du travail apporte des bénéfices significatifs en termes de sécurité, conformité légale, efficacité en cas d'urgence, image de l'entreprise, bien-être des employés, économie financière, développement des compétences et gestion des crises.

Ces avantages contribuent à créer un environnement de travail plus sûr et plus productif.

PRÉVENTION & SECOURS



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Prévention & Secours

Présentation de la Formation

Cette formation certifiante, reconnue par le réseau prévention et l'INRS, a pour but de former votre personnel aux gestes de premiers secours et à la conduite à tenir face à différentes situations d'accident, mais également de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
Le certificat SST permet également de répondre à la réglementation du code du travail sur l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé physique et mentale des travailleurs et sur l'obligation de former des secouristes en entreprise.

La prévention est la première étape de la sécurité

Le déroulement

La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est conçue pour vous fournir les compétences essentielles en matière de prévention et de secourisme.
Jour 1 : Vous découvrirez les notions fondamentales de prévention des risques professionnels et leur application au sein de l'entreprise.
Jour 2 : La formation se poursuivra avec un approfondissement des actions de secours, permettant de renforcer vos compétences pratiques.
Vous participerez ensuite à des épreuves certificatives pour valider vos acquis, suivies d'un bilan de la formation pour faire le point sur vos connaissances et compétences développées.
À l'issue de cette formation, vous serez pleinement préparé à agir en tant que Sauveteur Secouriste du Travail, garantissant ainsi la sécurité de vos collègues en situation d'urgence.

Prestation sur mesure

SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- **Cadre Juridique et Prévention :** Maîtriser le cadre juridique du SST, connaître les limites de son intervention, s'initier à la prévention des risques professionnels en identifiant les dangers et en proposant des actions pour améliorer la sécurité en entreprise.
- **Protection et Réaction en Cas d'Accident :** Être capable de protéger la zone de l'accident et la victime ainsi que de réagir efficacement face à divers types d'accidents, en examinant la victime dans l'ordre chronologique et en identifiant les besoins spécifiques de chaque situation.
- **Intervention Pratique sur les Victimes :** Acquérir les compétences nécessaires pour intervenir efficacement sur des victimes présentant différentes urgences (hémorragies, étouffements, malaises, traumatismes, brûlures) et réaliser des gestes de secours essentiels.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

PRÉVENTION & SECOURS



MAINTIEN & ACTUALISATION

Des compétences du SST

MAC SST

Présentation de la Formation

La formation “MAC SST Sauveteur Secouriste du Travail” permet au salarié le maintien et l’actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail. À l’issue de notre formation, vos employés seront à nouveau capables de réaliser correctement les gestes qui sauvent. Ils apporteront également une aide précieuse dans la prévention des accidents professionnels.
La formation “MAC SST Sauveteur Secouriste du Travail” est une formation réglementaire qui permet de respecter l’obligation du code du travail de disposer de salarié désigné compétent. Sa mission est de s'occuper des activités de protection et de la démarche de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Protéger le public, c’est anticiper tous les risques

Le déroulement

Le recyclage SST a lieu tous les 2 ans afin de maintenir le renouvellement des compétences du personnel titulaire d’un certificat SST.
Acteur essentiel de la prévention en entreprise, le SST sera capable d’améliorer la sécurité et la prévention dans son milieu professionnel.

L’apprenant révisera toutes les techniques des gestes de premiers secours ainsi que la partie prévention.
Des mises en situations d’accidents de travail simulés permettent de faire face aux accidents du travail et de pouvoir porter secours.

Prestation sur mesure

SECUREO s’adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l’établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- **Renforcement des Connaissances en Prévention et Secours :** Actualiser les compétences du SST en revoyant les actions de prévention et de secours, et en partageant des retours d’expérience sur les interventions menées.
- **Validation des Compétences Pratiques :** Évaluer les compétences acquises à travers des épreuves certificatives, assurant ainsi que le SST est prêt à intervenir efficacement en cas d’accident du travail.
- **Bilan et Perspectives d’Amélioration :** Réaliser un bilan de la formation pour identifier les points forts et les axes d'amélioration, tout en renforçant l'engagement du SST à contribuer à la prévention des risques professionnels dans son environnement de travail.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

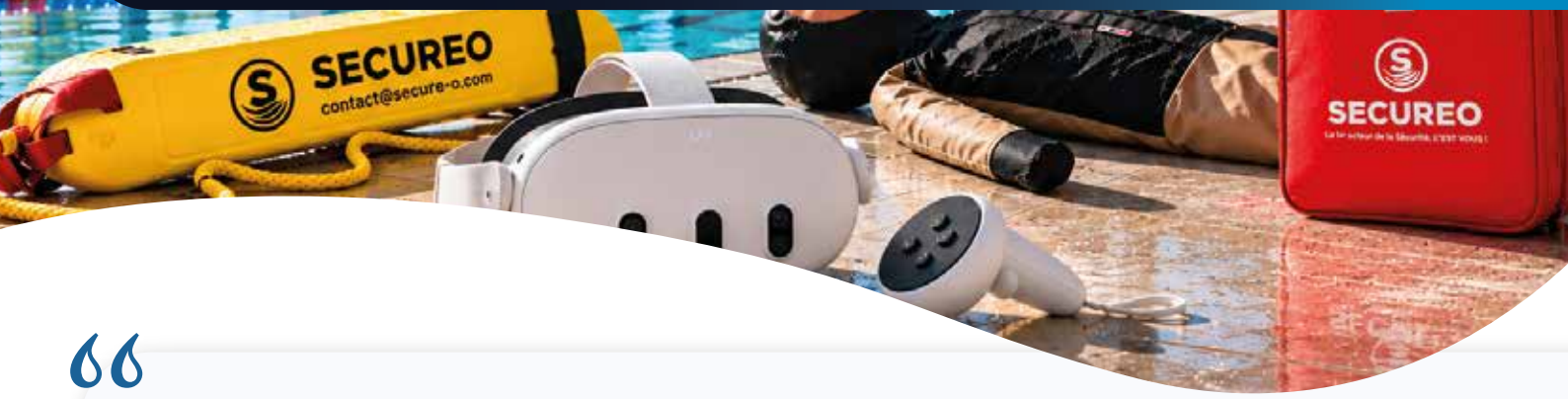
Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

BOUTIQUE & ÉQUIPEMENTS

MATÉRIEL DE SÉCURITÉ AQUATIQUE

Surveillance – Sauvetage – Secours – Formation



Des équipements adaptés aux exigences du terrain

Disposer d'un matériel adapté, accessible, fiable et opérationnel constitue un élément essentiel de la sécurité des établissements aquatiques, tant pour prévenir les risques que pour garantir des interventions rapides et efficaces.
SECUREO sélectionne et propose une gamme d'équipements professionnels destinés à la surveillance, au sauvetage, aux premiers secours et à la formation. Grâce à notre expertise de terrain, nous accompagnons les collectivités, exploitants et professionnels dans le choix, le dimensionnement et l'implantation de solutions adaptées à leurs installations, aux risques identifiés et aux exigences réglementaires.

LE BON ÉQUIPEMENT, AU BON ENDROIT, AU BON MOMENT !

Équipement des postes de secours

— SECUREO accompagne la conception, l'aménagement et l'équipement complet des postes de secours, permanents ou saisonniers. Du matériel de surveillance aux équipements de sauvetage et de premiers secours, nous proposons des solutions adaptées aux besoins, aux caractéristiques du site et à son organisation.

Location & installations temporaires

— Besoin de matériel pour une saison, un événement ou une structure temporaire ?
SECUREO propose également des solutions de location adaptées aux baignades saisonnières, bases de loisirs, manifestations et installations provisoires.
Une formule flexible pour disposer des équipements nécessaires, sans investissement permanent.

Bien plus qu'une boutique !

— Conseil, fourniture, équipement et location :
SECUREO vous accompagne dans la mise en place de solutions cohérentes avec votre POSS et vos besoins opérationnels.

Surveillance & sauvetage

— Chaises de surveillance, bouées, rescue tubes, perches et dispositifs d'alerte : des équipements professionnels pour améliorer la surveillance, faciliter les interventions et renforcer la sécurité des baignades.

Premiers secours & prévention

— Trousses de secours, DAE, aménagement et matériels d'intervention : des solutions adaptées aux risques de chaque établissement, pour garantir des moyens de secours accessibles et opérationnels.

Formation & entraînement

— Mannequins de sauvetage, équipements pédagogiques et matériels d'exercice : des supports adaptés à la formation et au maintien des compétences des équipes.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40
contact@secur-e-o.com
www.secur-e-o.com

CERTIFICAT B05865

ICPF atteste que

Sécur&O

NDA 84420412642 - SIREN 954034773

3629 route des Lyonnes 42210 Saint Cyr Les Vignes FR,

est certifié

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Valide du 15/05/2026 au 09/05/2029 - Première émission le 10/05/2023

François GALINOU
Président

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org

ICPF

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Programme de certification
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.
Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr

SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

Une vision globale de la sécurité, un engagement durable !

La sécurité ne se limite jamais à une obligation réglementaire ou à une réponse ponctuelle. Elle repose sur une **vision globale**, une **organisation structurée**, des **compétences solides** et une **amélioration continue** des pratiques. Dans des environnements aussi exigeants que les espaces aquatiques et les établissements recevant du public, anticiper les risques, structurer les organisations et former les acteurs est une nécessité permanente.

À travers ses activités de **conseil, d'assistance, de management et de formation professionnelle**, SECUREO accompagne les exploitants, les collectivités, les établissements et les professionnels dans la construction d'une **sécurité maîtrisée, opérationnelle et durable**. Chaque intervention est pensée pour s'adapter aux réalités du terrain, aux spécificités des sites et aux enjeux humains, techniques et réglementaires. Parce que le premier acteur de la sécurité, C'ESTVOUS !

Notre engagement est clair : **vous donner les moyens d'exceller, de protéger les usagers et les équipes, et d'inscrire la sécurité au cœur de la performance et de la pérennité de vos structures.**

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

contact@secur-e-o.com
07 82 17 80 40
www.secur-e-o.com

Le 1er acteur de la sécurité, C'EST VOUS !

SECUREO

contact@secur-e-o.com
07 82 17 80 40
www.secur-e-o.com